



SENEGAL

INTERVENTION

DE SON EXCELLENCE

MAITRE ABDOULAYE WADE,

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

DU SENEGAL,

A LA 61^{ème} SESSION ORDINAIRE

DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

New York, le 21 Septembre 2006

Vérifier au prononcé

**Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,**

Le Sénégal et le Royaume de Bahreïn entretiennent des relations d'amitié cordiale, nourries et fortifiées dans la confiance et l'estime réciproques.

Je suis donc heureux de vous voir présider la 61^e session ordinaire de l'Assemblée Générale en cette période charnière de la vie de notre organisation.

Le choix porté sur votre personne est un acte de foi dans les idéaux des Nations Unies et un message d'espoir pour les peuples qui rêvent d'un monde plus juste, plus équitable et plus accueillant pour tous.

En vous adressant mes chaleureuses félicitations, je vous assure de la collaboration entière de la délégation sénégalaise dans l'exercice de vos délicates charges au service de la Communauté internationale.

J'apporte à notre Secrétaire Général le témoignage fraternel de mon appréciation et de ma reconnaissance pour la compétence et l'efficacité avec lesquelles il a toujours su inscrire son action afin de permettre à notre organisation de mieux s'adapter aux exigences du nouveau millénaire.

Au moment où il s'apprête à quitter ses éminentes fonctions après dix ans de bons et loyaux services, c'est avec une fierté légitime que je voudrais dire à mon illustre compatriote africain : mission accomplie, Monsieur le Secrétaire Général.

Madame la Présidente,

L'année dernière, nous avons, en ces mêmes lieux, renouvelé nos engagements d'atteindre en 2015 les objectifs du millénaire pour le Développement.

Certes, depuis lors, quelques initiatives louables ont jalonné notre chemin, notamment avec les mesures d'annulation de la dette multilatérale de 18 pays parmi les moins avancés et l'instauration de la taxe sur les billets d'avion comme source de financement du développement. Je salue les efforts déployés par les Présidents Jacques CHIRAC de la France et Lula DA SILVA du Brésil dans la promotion de ce mécanisme novateur de mobilisation des ressources.

Mais le problème de la dette, en particulier celle de notre continent, reste toujours une entrave au développement de nos pays. En réalité, la question préalable que l'on devrait poser est celle de l'évaluation de la dette, voire du surendettement de l'Afrique, pour savoir combien nous devons, car il est arrivé que des pays remboursent plus qu'ils ne doivent.

C'est pourquoi j'ai préconisé depuis longtemps une radioscopie de la dette africaine pour savoir comment nos pays en sont arrivés à une situation où ils

consacrent l'essentiel de leurs recettes d'exportation au remboursement d'une dette contractée parfois dans des conditions douteuses, au détriment du financement des programmes de développement économique et social.

Au cercle vicieux de la dette, s'ajoutent les déséquilibres d'un commerce international inéquitable avec les subventions agricoles des pays industrialisés particulièrement ruineuses pour nos agriculteurs.

L'échec des négociations agricoles du cycle de Doha, encore frais dans nos mémoires, donne la pleine mesure du chemin qui nous reste à parcourir pour le respect par tous des règles du jeu afin que le commerce mondial soit aussi profitable aux géants de l'agrobusiness qu'aux petits cotonculteurs sénégalais, béninois, burkinabé et malien ainsi qu'aux petits planteurs de café ougandais, ghanéen ou ivoirien. Oui au libre commerce, mais un libre commerce juste et équitable.

Madame la Présidente,

La hausse vertigineuse des cours du pétrole et de ses dérivés depuis 2003 constitue pour les pays non producteurs une nouvelle source d'inquiétude. Si la tendance actuelle se maintient, de nombreux pays verront des années d'efforts de développement économique et social anéanties par la facture pétrolière.

Il serait alors dérisoire de disserter sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, sur la scolarisation et la couverture sanitaire universelle, l'accès à l'eau potable pour tous, la lutte contre le chômage et l'éradication de la pauvreté. Mais en Afrique nous avons décidé de faire face en nous regroupant, sur initiative du Sénégal, autour de l'Association des Pays Africains non Producteurs de pétrole pour promouvoir le développement des biocarburants. L'OPEP verte est déjà lancée.

Avec ses immenses terres cultivables et ses énormes ressources en eau, l'Afrique dispose sans aucun doute d'atouts incomparables dans ce domaine et peut même se donner comme ambition de devenir le premier producteur mondial de biocarburants.

J'appelle tous les partenaires intéressés à nous rejoindre dans cette nouvelle révolution de l'« **énergie verte** » d'autant plus que, respectueuse de notre environnement, elle est en parfaite harmonie avec les objectifs de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et ceux du Protocole de Kyoto.

Faisons le pari optimiste que grâce à la civilisation des énergies propres, notre planète se portera mieux dans l'intérêt bien compris de tous les peuples.

Madame la Présidente,

S'agissant de la situation en Afrique, le Sénégal se félicite des avancées de la démocratie sur le continent de même que des progrès significatifs réalisés dans le règlement pacifique des différends.

Cette évolution positive est cependant contrariée par la persistance de quelques foyers de tension.

Au Soudan, nous souhaitons et travaillons à l'élargissement du camp de la paix pour que les protagonistes jusque là restés en dehors de ce processus puissent adhérer à l'Accord d'Abuja pour le règlement de la crise du Darfour.

Hier, ici même à New York, le Comité de Paix et Sécurité de l'Union Africaine s'est penché sur la question du Darfour et a souligné que si l'Afrique doit faire plus d'efforts, de sacrifices et d'engagement, elle ne peut trouver de solution que dans le cadre d'une étroite coopération avec les Nations Unies dont il faut souligner la disponibilité.

En République Démocratique du Congo, le Sénégal se félicite vivement de la conduite des opérations électorales de juillet dernier. Nous espérons que quels que soient les résultats du 2^{ème} tour des présidentielles le 30 octobre prochain, le peuple congolais, réconcilié avec lui-même, se retrouvera autour de l'essentiel pour enfin mettre l'énorme potentiel de son pays au service de la paix, de l'unité nationale et du progrès économique et social.

A mes frères et sœurs ivoiriens, je voudrais solennellement dire que le besoin d'une Côte d'Ivoire définitivement guérie de ses blessures est devenu urgent autant pour eux-mêmes que pour notre sous région. J'invite instamment les leaders politiques ivoiriens, toutes tendances confondues, à faire preuve de dépassement pour favoriser le retour d'une paix durable, plus conforme à l'histoire de ce pays frère et au destin qui doit être le sien dans la famille ouest africaine et au sein de notre continent.

Madame la Présidente,

Au titre du Fonds de Solidarité Numérique que j'avais proposé en décembre 2003 au Sommet Mondial de la Société de l'Information en ma qualité de Coordonnateur du NEPAD pour le volet Technologies de l'Information et de la Communication, je suis heureux de rendre compte que nous enregistrons des résultats satisfaisants.

Après son lancement en mars 2005 et le soutien de la quasi-totalité des membres de l'ONU, le Fonds a enregistré formellement le soutien de la République Populaire de Chine.

Je voudrais remercier chaleureusement les autorités chinoises pour cet appui qui renforce assurément la vocation universelle du Fonds.

Je demande à tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait de formaliser leur adhésion par lettre au Secrétariat Exécutif du Fonds à la Mairie de Genève. Je rappelle que les villes peuvent être membres.

Je saisis l'occasion pour rappeler que le Fonds de Solidarité Numérique est alimenté exclusivement par des contributions volontaires, publiques ou privées.

Le montant est laissé à l'appréciation des adhérents, des Etats, villes et gouvernements locaux.

Nous suggérons aux différents pays d'adhérer au «**Principe de Genève**» qui consiste à insérer dans les appels d'offres portant sur des objets du domaine numérique le versement au Fonds de 1% du montant du marché de biens ou services lié aux Technologies de l'Information et de la Communication.

Les ressources du Fonds sont gérées dans une rigoureuse transparence par un Conseil de Fondation à composition tripartite : pouvoirs publics, entreprises privées et société civile.

Madame la Présidente,

Le dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement que l'Assemblée Générale vient de tenir, montre à quel point nous devons poursuivre des efforts concertés pour faire face à un problème complexe et qui s'inscrit dans la durée car en réalité, les migrations internationales font partie intégrante de l'histoire des peuples.

Ce qui est nouveau par contre, c'est l'ampleur et les formes actuelles de l'émigration clandestine. Par la diversité de ses causes, dont le déséquilibre des échanges Nord-Sud n'est pas la moindre, l'émigration clandestine mérite une approche de partenariat concerté en lieu et place de solutions unilatérales.

Au Sénégal nous avons décidé de lutter résolument contre ce phénomène par le renforcement des moyens de surveillance de nos côtes avec le soutien de nos partenaires européens. Nous avons déjà signé un accord avec l'Espagne et signerons un accord de même ordre avec la France la semaine prochaine. L'objet de ces accords est de réguler les mouvements d'immigration et de combattre l'immigration clandestine.

Les convoyeurs sont constamment traqués et punis selon la loi.

Parallèlement au démantèlement des réseaux clandestins, nous avons lancé le Plan « **REVA** » (Retour Vers l'Agriculture) grâce auquel nous aménageons des fermes rurales pour permettre à nos jeunes de s'adonner à l'agriculture et à l'élevage modernes en leur donnant ainsi des raisons de rester chez eux et d'éviter des aventures tragiques qui finissent souvent au fond des océans ou dans le désert. C'est l'application du principe «**Emigration clandestine zéro**» que le Sénégal a adopté.

Madame la Présidente,

L'année 2006 marque un tournant décisif dans la vie de notre organisation avec les réformes engagées pour l'adapter aux réalités changeantes du monde.

La création du Conseil des Droits de l'Homme et de la Commission de la Consolidation de la Paix qui permettront, je l'espère, une meilleure promotion des droits humains et une prise en charge plus efficace des périodes post-conflits.

Sur la réforme du Conseil de Sécurité, le Sénégal regrette le statu-quo dans lequel s'enlise les négociations au détriment d'une région comme la nôtre qui, bien qu'occupant l'essentiel de l'ordre du jour du Conseil, n'y dispose d'aucun siège permanent. C'est une injustice historique qu'il convient de réparer au plus vite, en accordant à l'Afrique un siège avec droit de veto, indépendamment même du dossier global de la réforme.

Madame la Présidente,

Le peuple palestinien lui aussi est victime d'une injustice qui le prive de son droit légitime à un Etat viable, libre et indépendant.

L'histoire nous enseigne que la guerre, même avec son cortège de victimes innocentes et de destructions d'infrastructures civiles comme le Liban et la Palestine viennent d'en faire à nouveau l'amère expérience, n'arrivera jamais à bout d'un peuple qui aspire à une existence séparée pour occuper la place qui lui revient dans le concert des Nations libres.

Le droit à la liberté et à l'indépendance est inscrit dans le destin des peuples. Sa conquête peut être ajournée par des circonstances historiques, mais le destin finira toujours par s'accomplir. Autant le comprendre à temps que le regretter plus tard.

En sa qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Sénégal continuera de faire en sorte que notre organisation poursuive ses efforts en vue d'une solution négociée, juste et durable du conflit au Moyen Orient pour que tous les peuples de cette région tant meurtrie puissent enfin vivre dans une coexistence pacifique.

S'agissant de l'Iran, vous connaissez ma position : dialoguer sans condition préalable, ce qui suppose que les protagonistes se mettent autour d'une table.

Mesdames, Messieurs,

Le Sénégal a toujours été au service de la paix. Mon pays l'est encore plus que jamais à l'heure des grands défis qui nous interpellent.

Je vous remercie de votre aimable attention.